



Compte Rendu du 1er conseil d'école 2018/2019

Ecole Maternelle d'Hastignan

Les parents d'élèves élus de l'API Hastignan vous proposent un compte-rendu du 1er conseil d'école.

Présents : la directrice, l'équipe enseignante, une élue représentante de la mairie, la responsable de site scolaire, le directeur du CLAE, les parents élus de l'API Hastignan.

Résultat des élections : 351 inscrits, 197 votants dont 5 nuls ou blancs, taux de participation de 56.13%.

→ Les bulletins de vote ne doivent pas être raturés ou écrits sinon ils sont considérés nuls !

Sont élus les 8 titulaires et leurs 3 suppléants de la liste API Hastignan, la liste est disponible sur le tableau d'affichage.

Les parents élus de l'API vous remercient pour votre participation et pour votre confiance.

1) Fonctionnement de l'école

- Présentation du règlement intérieur du conseil d'école (participants, établissement de l'ordre du jour, ...)
- Effectifs :
 - A la rentrée 2018 il y avait 189 enfants inscrits (contre 227 en 2017)
 - Élèves par classe : 21 en PS1 et PS2 , 25 en MS3, MS4 et MS8, 25 en GS5 et GS6, 23 en GS7
 - Le conseil d'école remercie M. le Maire qui a apporté son soutien pour qu'une classe ne soit pas fermée après la rentrée. La baisse s'explique par l'ouverture d'une classe maternelle à Cerillan et par le peu d'inscription durant l'été. Une fermeture de classe l'année prochaine est envisageable si les effectifs ne remontent pas. En effet en dessous de 24 élèves il y a risque de fermeture. Le seuil d'ouverture de classe est de 30 élèves par classe en maternelle.
- Présentation du règlement intérieur de l'école : il définit les règles de la vie quotidienne de l'école. Il a été mis à jour avec les nouveaux horaires et a été annexé de la charte de la laïcité.
- Sécurité à l'école : nous sommes en plan Vigipirate renforcé. Un guide à l'intention des parents est disponible sur Internet, cherchez : sécurité guide école parents.
 - PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) : existe depuis 2002 avec depuis 2015 un plan dédié aux risques d'intrusion.
 - Chaque année des exercices sont organisés : intrusion (la directrice passe dans les couloirs, les enfants doivent rester cachés et les portes fermées, 1er exercice le 16/11), confinement (1er exercice le 25/01), incendie. Il y a 3 exercices par an sur les heures scolaires, plus deux au CLAE et un au restaurant scolaire.
 - En cas d'alerte les parents doivent se renseigner et écouter la radio (stations Radio France), et sauf avis contraire, ne pas aller chercher les enfants à l'école pour ne pas se mettre en danger ni créer de risque supplémentaire.
 - Les accès sont fermés en dehors des périodes d'entrée et de sortie où un adulte est toujours présent.
 - La matin l'entrée se fait par le grand portail. Le midi et le soir, l'aile droite sort des classes par le couloir intérieur, et l'aile gauche par l'extérieur. Suite aux remarques des représentants de parents, pour éviter les croisements entre les enfants restant à l'accueil périscolaire et les enfants accompagnés de leurs parents, la sortie de l'aile gauche se fera aussi par le grand portail.
- Soins à l'école : l'équipe scolaire dispose de plusieurs trousse à pharmacie avec sprays antiseptiques, pansements, arnigel. Une trousse et les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont emmenés lors des sorties. Le CLAE (Centres de loisirs associés à l'École) dispose d'un cahier d'infirmerie où l'on écrit les soins apportés à un élève. L'équipe enseignante s'engage à adopter cette pratique.
- La municipalité met à disposition de l'école les fonds suivants selon leur affectation :
 - Matériel pédagogique et fournitures : 21€/élèves, actions pédagogiques (spectacles, sorties) : 8€/élèves

- Bureau de direction : 110€, quota d'affranchissement : 80€, documentation : 105€
- Transports : 240€/classe (un transport en bus coûte entre 100 et 400€)
- Les parents d'élèves indiquent que ces fonds devraient au moins être indexés sur l'inflation. La mairie indique que le nombre d'élève et l'aide sociale à la charge de la mairie sont en hausse constante.
- Fonctionnement et état financier de la coopérative scolaire :
 - des parents ont vérifié et validé les comptes de l'an passé.
 - L'argent sert à financer des actions pédagogiques telles que sorties, transports, kermesse, spectacle, achat de jeux ou matériel collectifs. Les fonds sont alloués ainsi : 120€/classe pour cadeaux collectifs à la classe à Noël, 300€/classe pour du petit matériel de bricolage ou accessoires, 60€/classe pour la préparation de la kermesse, 50€/classe pour l'achat de livres.
 - L'API Hastignan a contribué à hauteur de 245€ pour l'achat de matériel du parcours de motricité.
 - Le montant de 23€ suggéré aux parents pour la participation à la coopérative a été fixé il y a plusieurs années, et n'est pas obligatoire. Toutefois grâce à cet abondement aucune sortie ou activité de l'année n'est payante. Des opérations ponctuelles (vente des photos de classe, vente de boîtes ou poches avec dessins des enfants) ou la kermesse permettent également de compléter le budget de la coopérative.
 - La mairie rappelle que les familles en difficulté financière peuvent bénéficier d'aides pour payer la cantine du CCAS ou d'aides pour l'inscription à des activités péri-scolaires (pour plus d'informations vous pouvez contacter le service Facil'e famille).

2) Communication

- Les parents peuvent demander des rendez-vous via le cahier de liaison, qui est à disposition devant les classes et remis dès qu'il y a une information. Les représentants des parents souhaitent que le cahier puisse être remis dans les cartables au moins le vendredi pour qu'il soit disponible aux parents le week-end.
- Il existe également un cahier de liaison entre l'école et le CLAE
- Concernant les réunions de rentrée entre les parents et l'enseignant : la maîtresse ne fournit pas systématiquement un compte-rendu, mais les parents ayant eu un empêchement peuvent demander un rendez-vous spécifique. Les représentants des parents souhaiteraient la présence du personnel de mairie (ATSEM, Responsable de site scolaire, directeur du CLAE). Ils pourront être invités sur volontariat car leur quota d'heure de réunion est déjà utilisé.
- La directrice de l'école peut être contactée par mail (ce.0332370x@ac-bordeaux.fr) lorsqu'il n'y a pas urgence, ou par téléphone tous les vendredis et début d'après-midi (05 56 05 23 14). Il n'y a pas de répondeur ni de personnel administratif pour répondre. C'est le directeur du CLAE ou le personnel de mairie qui répond pendant les horaires du périscolaire.
- Le site de la mairie donne des informations importantes (inscriptions, horaires, prévision d'ouverture des services dans le cas de grèves, etc.) et il est possible de contacter le service Facil'e famille 05 56 57 40 79 - education@saint-medard-en-jalles.fr qui est en contact avec le personnel du CLAE.
- Si exceptionnellement un parent a oublié de remplir le tableau des inscriptions à la cantine, il est possible d'appeler jusqu'à 9h, après les repas sont déjà commandés. Les plats non consommés sont conditionnés et mis à disposition de l'épicerie solidaire OASIS qui accompagne 42 familles.

3) Projets et vie de l'école

- Le projet d'école s'articule autour des thèmes "construire les premiers outils pour structurer sa pensée" et "améliorer l'écoute, l'attention et la mémorisation".
- La bibliothèque continue cette année et l'équipe remercie vivement les parents bénévoles qui participent à son bon fonctionnement.
- Noël : il est prévu un spectacle "théâtre d'ombres" le 14/12 (coût 1000€, pris sur le budget des actions pédagogiques). Mardi 18/12 il est prévu le passage du Père Noël, un goûter avec porte ouverte et chorale. Les couleurs des habits doivent rappeler le violet/rose dominant, et blanc-doré.
- Projet de classe : tous les enfants MS iront à la maison de la nature à Gradignan, sortie à la caserne des pompiers pour les GS, prévention des accidents domestiques pour les GS avec intervenants MAIF, projet d'échange de petits cadeaux entre classes européennes (Noël européen) pour les classes PS1 et GS5, Roller pour les GS entre novembre et mars, comité de lecture pour toute l'école. D'autres projets sont à venir.
- Accueil péri-scolaire :
 - présentation de Alexandre (remplace Fanny), le nouveau directeur, et du projet pédagogique orienté autour du vivre ensemble, du respect mutuel et de la mixité avec la volonté de davantage intégrer les familles dans la vie du CLAE. Le projet ainsi qu'un trombinoscope sont mis à disposition à l'accueil du CLAE.

- Un cahier de liaison entre le temps scolaire et périscolaire est mis en place pour faciliter le passage d'information entre les personnel d'accueil et scolaire.
- Les projets envisagés : jardinage, carnaval, apéro-parents, passerelles avec les GS et la Grande à Léo le mercredi, participation à la kermesse de l'école.
- Le mercredi les enfants peuvent participer à des ateliers spécifiques dans chaque salle, avec indiqué le nom de l'animateur. La journée débute par des activités choisies par les enfants, puis par le repas, suivi d'une sieste pour les enfants le souhaitant, ou d'un temps calme, puis reprise des activités l'après-midi.
- Les autorisations parentales de sortie sont différentes entre école et CLAE.
- Concernant l'accueil pendant les vacances scolaires, les parents souhaitent qu'un animateur d'Hastignan puisse être présent à Montaigne pour l'accueil des PS, pour les rassurer. La mairie répond que le planning est trop difficile à organiser et qu'ils ne peuvent intégrer cette demande.
- Concernant les horaires d'accueil durant les vacances scolaires, les parents demandent le retour des horaires 7h-19h. La réduction d'1/2h le matin et le soir peut mettre des parents en difficulté. La mairie répond négativement car les journées sont longues pour le personnel et pour les enfants, les parents doivent trouver une organisation différente pendant les vacances scolaires.
- Restauration scolaire :
 - présentation de Céline (remplace Chantale), nouvelle Responsable de Site Scolaire (responsable de l'équipe des 8 ATSEM et de l'aide cuisine avec qui elle intervient en binôme). Une attention particulière est portée au respect de la chaîne du froid. Un frigo et un micro-onde sont dédiés aux PAI.
 - Les services se passent mieux grâce à l'allongement de la pause méridienne.
 - Deux services : 83 enfants des classes 1,2,3 et 4 de 12h/13h, 86 enfants des autres classes de 13h à 14h.
 - Les plats sont cuisinés par la cuisine centrale de la commune, ce qui est un gage de qualité. Des réflexions sont en cours pour agrandir ou reconstruire les locaux pour servir davantage de plats. Des repas à thèmes sont organisés régulièrement. Une commission repas aura lieu le 03/12, les représentants des parents peuvent y participer.

4) Parcours de l'élève

- Dispositifs d'aide :
 - Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mis en place les mardi et jeudi de 12h à 12h30, pour des aides aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou pour une activité prévue par le projet d'école. Les élèves sont répartis en petits groupes (3 ou 4 maximum) sous la conduite d'une enseignante. Les parents concernés sont informés. Une vingtaine d'enfants ont été concernés l'année précédente.
 - Les vendredi matin une enseignante spécialisée peut prendre en charge un petit groupe d'élèves ou en individuel. Elle s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes scolaires. Elle met en place un travail en collaboration étroite avec la famille.
- Liaison Grandes sections / CP : des réunions ont lieu avec les enseignantes de CP de l'école élémentaire d'Hastignan pour programmer des actions de liaison entre ces classes : chorale, galette des rois, lecture, projet sportif, venue ½ journée des CP, prise d'un repas à l'école élémentaire.
- A ce jour il n'y a pas d'actions de liaison avec l'école de Cérillan, de moins en moins d'élèves de ce secteur sont scolarisés à Hastignan.

5) Travaux prévus ou à prévoir par la mairie

- Le changement du sol en résine vert du préau est inscrit au budget prévisionnel 2019 et doit être voté en décembre.
- Sur remarque des parents d'élèves et pour la sécurité le grillage devant le CLAE doit être réparé ou changé
- Un abri vélo couvert sera proposé au budget 2019 pour 2020
- Un miroir dans la petite salle de motricité (coût 3000€) est demandé à la mairie
- Tous les "anti pince-doigts" ont été changés
- Demandes de clés pour les classes qui ne ferment pas

Informations complémentaires au compte rendu :



En plus de la boîte aux lettres "API Hastignan" se trouvant au portail en maternelle, vous pouvez nous transmettre vos idées ou suggestions dans les petites boîtes à idées qui viennent d'être installées dans les CLAE à l'école maternelle et à l'école élémentaire !



Cette année, l'API Hastignan vous propose une vente de sapins de Noël sur commande, avec livraison à l'école élémentaire la première semaine de décembre, et à des tarifs intéressants. Les bénéfices seront reversés pour les projets des écoles élémentaire et maternelle d'Hastignan, pour vos enfants !

